

Canada. J'envisage avec effroi les événements qui pourraient se produire au Canada, si le peuple n'était pas résolu à gagner la guerre, lors même qu'il n'a pas les chefs voulus. Voilà le grand facteur qui fait contrepoids aux difficultés d'ordre économique qui nous assaillent à l'heure actuelle. Cela ne fait pas le moindre doute.

Le rapport de la commission Sirois parle en termes choisis de la situation agricole du Canada. J'ai trouvé fort regrettable que la conférence tenue le 14 et le 15 janvier n'ait pas produit de meilleurs résultats. Le premier ministre a révélé en cette occasion un manque de sens administratif sans exemple dans l'histoire de notre pays. Cette conférence aurait pu produire d'excellents résultats si les autorités fédérales et provinciales avaient alors consenti à discuter notre situation économique. Tout bien considéré, nous pourrions, je crois, accorder un prix plus élevé aux producteurs canadiens pour la quantité qu'ils seront forcés de livrer cette année.

L'hon. M. ROWE: Je ne veux pas retenir longtemps l'attention du comité. D'ailleurs, si j'en juge d'après les apparences, il ne désire guère que la discussion se prolonge. Je veux toutefois ajouter quelques remarques à celles que j'ai faites l'autre soir. D'après que me sont parvenus les règlements établis par le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), j'éprouve plus d'inquiétude que jamais au sujet de la méthode nouvelle et fantastique que comporte ce crédit. Je sais, comme tous les honorables députés, que depuis quelques années la question du blé a causé beaucoup de souci à tous ceux qui ont à cœur la prospérité de notre pays. Elle en a causé aux banquiers, aux courtiers en obligations et en hypothèques et à ceux que la culture du blé touche de près. D'autre part, il y a dans notre pays des gens qui croient que les bonis et les subventions sont mauvais en principe et qu'on ne devrait jamais y recourir dans le cas de l'agriculture.

Il y a déjà longtemps, je crois, que notre société actuelle reconnaît le principe de verser des bonis et des subventions dans toutes les régions du pays. En tant que membre du parti qui siège à votre gauche, monsieur le président, je dirai que tout en m'intéressant surtout à l'agriculture, j'ai toujours fortement approuvé une politique protectionniste raisonnable, propre à favoriser l'expansion de l'industrie et, partant, à accroître nos débouchés domestiques. D'aucuns sont restés fidèles aux anciens principes libre-échangistes, mais cette attitude ne se manifeste pas autant qu'auparavant au sein du parti qui siège à votre droite. On pourra prétendre qu'en appuyant une politique protectionniste nous avons accordé des bonis et des subventions à l'industrie. J'ai entendu maintes fois cet argument à la Chambre.

A certaines époques, notre industrie du fer et de l'acier s'est trouvée dans une situation critique et il a fallu alors la subventionner. Cette industrie reçoit plus d'aide financière que toute autre. Nous avons accordé des bonis, ou si on le préfère des subventions, à l'industrie de la houille.

L'hon. M. HANSON: Subventions.

L'hon. M. ROWE: Subvention est un terme plus modéré, dit le chef de l'opposition. Le principe remonte fort loin. L'ouvrier d'industrie bénéficie d'une certaine mesure de sécurité. Bien qu'il ne touche pas une subvention à vrai dire, il a l'assurance de recevoir tant de salaire pour tant d'heures de travail. On lui reconnaît le principe du contrat collectif qui le protège contre l'exploitation au profit des actionnaires.

M. GOLDING: Quelle assurance a-t-il d'un emploi?

L'hon. M. ROWE: Son syndicat est toujours prêt à s'entreposer pour empêcher son patron de le congédier. Je ne vise que le principe et je doute que même mon honorable ami nierait que tel est le cas actuellement. J'ai mentionné les mesures protectrices appliquées à l'industrie. Favorisées par le parti qui siège à votre gauche, monsieur le président, elles ont été continuées par le parti qui siège à votre droite. Quand il s'agit de faire bénéficier l'agriculteur de la sécurité dont jouit l'ouvrier, beaucoup de Canadiens jettent les hauts cris, prétendant que ce serait irrationnel.

Pourquoi? Evidemment, les cultivateurs ne sont pas suffisamment organisés pour appliquer le contrat collectif. Il est tout aussi justifiable de verser des primes ou subventions aux cultivateurs en temps de crise qu'à toute autre classe de la société. Peut-être l'industrie bénéficie-t-elle de trop de soutiens artificiels; peut-être le salaire de l'ouvrier est-il trop élevé; quoi qu'il en soit, telle est la tendance actuelle. C'est le résultat des efforts tentés par tous les gouvernements pour équilibrer la situation de toutes les classes de la population. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit l'autre soir; cependant je suis en faveur du paiement de primes et de subventions quand l'industrie agricole est déprimée. Les honorables députés d'en face se rappelleront que j'ai été l'un des premiers, sinon le tout premier, à proposer le paiement de primes à l'agriculture il y a quelques années. A diverses reprises, j'ai demandé la chose avec instance au gouvernement de l'époque, dont j'étais partisan.

J'ai proposé des primes au fromage, au bacon, au bœuf et aux produits avicoles, à